

## Bulletin viticulture bio n°3

**25.03.26**

Les enherbements et les couverts végétaux se sont bien réveillés avec la douceur des dernières semaines et la vigne s'approche du débourrement même si le froid de cette deuxième partie de semaine va freiner un peu cette avance.

Il est temps de rappeler quelques recommandations pour les éventuels traitements de débourrement, la prévention du gel de printemps et l'application des préparations biodynamiques.

### **Acariose : protection des jeunes parcelles touchées les années précédentes**



*Prévoir une protection au soufre dans les vignes qui ont eu des pousses bloquées par l'acariose les années précédentes*

L'acariose provoque un rabougrissement de la végétation voire un blocage des rameaux. Des symptômes fréquents et parfois conséquents ont été observés en 2023, probablement en raison de la diminution des populations de typhlodrones suite à la sécheresse 2022.

Ce sont les jeunes vignes et les parcelles en taille courte qui sont généralement les plus touchées ;

Il est conseillé de prévoir une protection dans ces parcelles avec une application de soufre (2%, 16 kg/ha) au stade C-D (Pointe verte, sortie des feuilles) en mouillant bien les bourgeons ;

Dans les parcelles non colonisées par les typhlodromes, vous pouvez favoriser l'installation d'auxiliaires à partir des pousses ébourgeonnées dans les vignes adultes bien colonisées (voir protocole ci-dessous) ;

L'érinose s'observe fréquemment en début de saison dans des périodes de ralentissement de la pousse avec des cloques sur le feuillage. Les symptômes sont inesthétiques mais très rarement dommageables.

### **Un lâcher de typhlodrome permet de limiter les problèmes liés aux acariens, voici un protocole pour le lâcher ce printemps :**

Prélever des pousses d'ébourgeonnage dans une vigne qui contient au moins 40 % de feuilles occupées (contrôle à la loupe) ;

Transporter les pousses prélevées dans des caissettes à vendange ou des cartons (jamais dans des sacs de plastique car le matériel risque de s'échauffer). Tenir au frais et à l'abri des rayons solaires ;

Dans la vigne receveuse, déposer les pousses le jour même, par paquets de 8 à 10 sur la tête des ceps, sur une corne ou sur la branche à fruit en les fixant entre le bois et le tuteur, ou le fil de fer (afin d'éviter que ces paquets chutent ou s'envolent au moindre coup de vent). On cherche de cette manière à transmettre environ 40 à 50 typhlodromes par cep ;

Dans les cultures sur fils de fer, déposer un paquet de pousses tous les 2 ou 3 ceps, car les typhlodromes peuvent ensuite facilement migrer d'un cep à l'autre ;

En revanche, dans les vignes en gobelet ou les plantations où les fils ne sont pas encore installés, il est nécessaire de déposer un paquet de pousses sur chaque cep car les typhlodromes ne peuvent pas directement coloniser les ceps voisins ;

Procéder à un contrôle d'occupation environ un mois après le lâcher (observer 1 - 2 feuilles par cep ayant reçu un paquet de pousses) ;

Ne pas s'inquiéter si l'on trouve peu de typhlodromes en saison, car il y a toujours un phénomène de dilution des populations dans la végétation à cette période ;

Si besoin, réaliser un nouveau lâcher après contrôle du taux d'occupation l'année suivante.

### **Excoriose**



Les symptômes d'excoriose sur les premiers nœuds du sarment ont été fréquents les 3 derniers millésimes avec des débuts de printemps humide. Dans la grande majorité des cas, ces symptômes sont inesthétiques mais n'empêchent pas le débourrement des yeux à proximité. De plus, les traitements sont peu efficaces et demandent de grosse quantité de soufre car celui-ci agit seulement en contact aux faibles températures du printemps. Dans les cas où une intervention est nécessaire notamment sur certaines parcelles avec beaucoup de symptômes (surtout en taille courte), l'application doit se faire au stade C-D voire E avec 16 kg/ha de soufre (2%). Dans ce cas, laisser une zone non traitée pour juger de l'efficacité de l'intervention.

## Mange-bourgeons

Les boarmies et noctuelles ont commencé à manger des bourgeons dans les parcelles les plus avancées, les bourgeons étant sensibles dès leur gonflement. Ces surfaces très localisées sont connues des vignerons. L'intensité des dégâts va fortement dépendre de la vitesse de croissance de la vigne dans les jours qui suivent le débourrement. Si la croissance est rapide, cela limite le temps pour que ces mange-bourgeons fassent des dégâts. Une protection peut être mise en place à partir de 3% de bourgeons rongés après comptage sur une série de 10 ceps consécutifs.

Le ramassage nocturne des chenilles à la lampe frontale est aussi très efficace dans les petits secteurs localisés.

## Prévention des dégâts de gel de printemps

- Le débourrement probablement précoce va entraîner une longue période de risque de gel de printemps en 2026.
- Certaines pratiques préventives peuvent permettre de limiter l'impact du gel de printemps :
- Hauteur du 1<sup>er</sup> fil à remonter dans les secteurs à risque : plus c'est bas plus la température au niveau des pousses sera froide ;
- Limiter l'humidité relative au niveau des pousses :
  - Pas de travail du sol 2 à 3 jours avant le gel : risque d'évaporation d'eau du sol humide ;
  - Pas d'enherbement dans la zone des pousses : renforcement du gel par rayonnement ;
  - Destruction des couverts à forte biomasse par fauche (3-4 jours avant le gel) ou par roulage (5-6 jours avant le gel) pour limiter le dégagement d'eau au moment du gel.
- Faciliter l'évacuation de l'air froid et éviter les « cuvettes d'air froid » si cela est possible : élimination de haies, d'obstacle ou clôture qui pourrait stopper l'écoulement de l'air. Les couverts végétaux à forte biomasse peuvent aussi stopper l'air froid.
- Si cela est possible, favoriser la circulation du vent dans la parcelle ce qui va empêcher l'air froid de stagner.
- La taille peut être raisonnée dans les parcelles très sensibles :
  - Taille tardive (quelques jours après le débourrement). Cette pratique fonctionne pour décaler le débourrement et le démarrage des yeux du cep mais entraîne un décalage des stades phénologiques pendant la saison d'après les essais réalisés en 2025 sur 2 parcelles à Genève (Essai FiBL/OCAN).
  - Taille avec une branche à fruit de secours qu'on laisse droite :
    - Sur Guyot : branche non taillée sur le courson
    - Sur Cordon : laisser une branche non taillée sur une seule corne
    - La branche de secours est ensuite supprimée après la période de risque de gel avec un seul coup de sécateur.



- Cette technique peut être généralisée sur les parcelles très sensibles car elle permet de retarder le démarrage des yeux de la base de la branche à fruit de secours et également de remonter la hauteur des pousses qui se développe à l'extrémité de la pousse de secours les rendant moins sensible au gel. Sans décalage des stades phénologiques par la suite.

- Plus d'informations :

[https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/production-vegetale/viticulture/Bioactualites\\_2\\_21\\_Gel.pdf](https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/production-vegetale/viticulture/Bioactualites_2_21_Gel.pdf)

*Branche à fruit de secours à la fin de la période de risque de gel. On observe le non-débourrement des premiers yeux de la base. Les pousses développées se situent en hauteur.*

- Des produits à pulvériser avant le risque de gel existent pour rendre la plante moins sensible au gel (sucres complexes, acides aminés, extraits de plantes). Les références manquent quant à leur efficacité qui permettrait d'abaisser de 0.5 à 1°C la température à laquelle la cellule végétale va geler. En Biodynamie, la valériane est fréquemment employée seule, la veille au soir quand il y a un risque de gel. La pulvérisation se fait sous forme de brouillard protecteur sur le feuillage à raison de 5 ml/ha dynamisé pendant 20 minutes dans de l'eau tiède. Voir fiche de [biodynamie-services.fr](http://biodynamie-services.fr) sur la valériane, sur la prévention du gel et sur les mesures à prendre après un gel (expérience de 2016) <https://www.biodynamie-services.fr/ressources/document/fichiers/69/fiche-technique-gelees-de-printemps.pdf>

## **Biodynamie**

Prêle de Pâques : c'est le moment !

De plus en plus de vignerons appliquent la décoction de Prêle lors de la pleine Lune qui précède Pâques. Pâques sera le 5 avril et la pleine lune qui précède le 2 avril.

Les dates favorables à l'application de la décoction de Prêle se situe donc cette semaine entre le 25 mars après-midi et le 29 mars.

Selon la date de débourrement et vu que Pâques est tôt cette année, une deuxième application peut être envisagée fin avril (pleine Lune le 1er mai)

Toutes les infos se trouvent sur la fiche de [biodynamie-services.fr](http://biodynamie-services.fr) disponible au lien suivant : [https://www.biodynamie-services.fr/\\_ressources/document/fichiers/131/fiche-technique-la-decoction-de-prele-avant-paques-2026.pdf](https://www.biodynamie-services.fr/_ressources/document/fichiers/131/fiche-technique-la-decoction-de-prele-avant-paques-2026.pdf)

Apport de 500 ou 500P

Pour rappel, les préparations 500 (Bouse de corne) et 501 (Silice de corne) doivent être appliquées chaque année ainsi que les préparations du compost (502 à 507) qui s'apportent soit par le compost, la 500P ou la Maria-Thun (règlementation Demeter).

L'agronomie prime quant au choix du jour d'application de la 500 ou 500P (sol réchauffé et humide) qui est préférable en jour racine pour la 500 et en jour fruit pour la 500P.

Jours racines en avril : 1, 2, 3, 11, 12, 20, 21, 28, 29, 30 avril 2026

Jours fruit en avril : 8, 9, 10, 18, 19, 25, 26, 27 avril 2026

Certains vigneron·nes biodynamistes ajoutent la valériane lors de l'apport de 500 (et de 501 Silice de corne) à raison de 5ml/ha pour ses effets calmants et limitant les stress des variations thermiques.

Plus d'infos sur la bouse de corne : <https://www.biodynamie-services.fr/preparations-biodynamiques/bouse-corne-500.php>

Informations générales sur les préparations biodynamiques : [https://demeter.ch/wp-content/uploads/2019/01/ClasseurDe-Renconversion\\_F\\_LesPreparationsBiodynamiques.pdf](https://demeter.ch/wp-content/uploads/2019/01/ClasseurDe-Renconversion_F_LesPreparationsBiodynamiques.pdf)

## **Informations de Bio Suisse concernant les capsules à vis avec PVC**

Selon le cahier des charges de Bio Suisse, il n'est pas autorisé d'utiliser des matériaux d'emballage contenant du chlore comme le polychlorure de vinyle (PVC) et le polychlorure de vinylidène (PVDC). Les matières plastiques à base de PVC contiennent toujours des plastifiants qui peuvent avoir des effets négatifs sur la santé et l'environnement. Ne plus utiliser de PVC avec plastifiants constitue la stratégie la plus efficace pour éviter les migrations de plastifiants dans les denrées alimentaires. Fin 2025, le secrétariat de Bio Suisse a reçu l'information qu'il n'y avait quasiment pas de variantes sans PVC de disponibles pour les capsules de 28x44 mm (pour les bouteilles de vin de 0,5 litres). Afin de pouvoir passer aussi rapidement que possible et de manière pratique à des capsules sans PVC, la solution transitoire suivante a été négociée : pour la période transitoire, le secrétariat délivre une autorisation exceptionnelle générale pour l'utilisation de bouchons à vis avec PVC/PVDC jusqu'à fin 2027 maximum (pour les millésimes 2025 et 2026). L'autorisation exceptionnelle accorde un délai transitoire qui doit permettre d'utiliser le stock de capsules avec PVC déjà acheté. Le matériel contenant du PVC commandé maintenant par des viticulteur·trices Bourgeon ne pourra être acheté plus que pour les millésimes 2025 et 2026. Nous recommandons toutefois d'acheter dès maintenant des capsules sans PVC de 28x44 mm avec joints en EVOH. Des fournisseurs potentiels sont Jean-Paul Gaud SA ou Liège Ribas. Ce dernier pourra livrer des couvercles blancs ou noirs dès la fin février. Bio Suisse recherche actuellement d'autres fournisseurs. En cas de questions, vous pouvez vous adresser à [verarbeitung@bio-suisse.ch](mailto:verarbeitung@bio-suisse.ch).

**Pour recevoir le bulletin gratuitement par e-mail, inscrivez-vous auprès de David Marchand ([david.marchand@fibl.org](mailto:david.marchand@fibl.org)).**